

Décision

Générale

colonial

Décision n° 30-114-1906 nommant un agent de 7me classe.

n° 30-114-1906

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Numéro JO

n° 114 du 01/05/1906

Date de publication

1 avril 1906

Date du numéro

1 mai 1906

VISAS

Vu Pardonance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la Colonie par décret du 18 juin 1884

Sur la proposition de M. le Chef du Service de Santé,

TEXTE INTÉGRAL

Art 1er

Le nommé Moussa Dankali, aide-infirmier, est licencié pour mauvaise volonté habituelle dans son service.

Art. 2

Le nommé Hussein, aide-cuisinier, est licencié pour inconduite.

Art. 3

La présente décision, qui aura son effet à compter du 31 mars 1906, sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Signé : ORMIERES.